



Village infos

N°51 – Juin 2023

Courcelles-lès-Montbéliard

Mairie : Tél : 03 81 98 18 53 ; courriel : courcelleslesmontbeliard@wanadoo.fr ; www.courcelles-les-montbeliard.fr

Horaires d'ouverture : lundi : 14h-18h – mardi et jeudi : 10h-12h et 14h-18h – mercredi : 10h-12h – vendredi : 10h-12h et 14h-17h30



EDITORIAL

Chers concitoyens,

Les festivités de printemps ont été favorisées par une météo très généreuse. Les 90 ans de l'aéroclub ont permis à plus de 15 000 spectateurs d'assister au meeting aérien avec la prestation de la patrouille de France qui fêtait son 70^{ème} anniversaire.

La municipalité et le Comité des fêtes se sont investis dans le transport des visiteurs du village et je remercie chaleureusement nos dévoués bénévoles.

Le concert de Jazz Band 007 à l'espace Jean TOURET, avec la participation des enfants de l'école, a été également un franc succès mais il y avait encore des places libres...

Nous espérons que la réédition de la fête du village, le 1^{er} juillet, mobilisera davantage les Courcellois.

Les gens du voyage, par contre, se sont vite mobilisés pour nous envahir, tel un essaim. En quelques heures 40 caravanes se sont installées dans la zone du stade, épargnant toutefois le stade Honneur. Leur stratégie est parfaitement huilée, avocat à l'appui, pour s'installer pendant quinze jours, le temps que l'administration préfectorale puisse agir.

Ils savent se servir de l'eau et de l'électricité aux frais de la commune et nous avons eu de grosses difficultés pour l'évacuation des ordures ménagères. J'ai sollicité auprès du Président de l'Agglomération la création d'un groupe de travail sur la problématique de l'accueil des gens du voyage.

Un problème chasse l'autre, les fortes chaleurs actuelles ainsi que la probable période de canicule à venir nous invite à être vigilants sur la santé des personnes les plus fragiles mais aussi sur les risques d'incendie. Les feux de broussaille en particulier qui, même dans nos régions, peuvent maintenant prendre des proportions inquiétantes, notamment aux abords des habitations.

De plus, sans les interdire, les feux d'artifice et pétards doivent être encadrés et surveillés, **rappelez-vous l'incendie de l'aire de jeux un certain 14 juillet 2018 !**

En laissant les ennuis de côté, c'est avec optimisme que, au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite, un bon été et de bonnes vacances en restant vigilant quant à la canicule.

Votre Maire,
Christian QUENOT

VIE ADMINISTRATIVE

Nous avons le plaisir d'accueillir Mme Ambrine BELAOUNI qui secondera Mme SONNEY au secrétariat suite à la disparition douloureuse de Lionel.

A Ambrine, nous souhaitons une bonne intégration dans l'équipe municipale.

Madame Nathalie PEIRO, Adjointe aux affaires scolaires et périscolaires, est mutée dans le Sud. Nous la remercions chaleureusement pour l'immense travail accompli et lui formulons tous nos vœux de bonheur et de réussite dans sa nouvelle affectation.

TRAVAUX

- Travaux d'aménagement du parking Scherrer :

Après consultation, c'est l'entreprise CLIMENT TP qui a été retenue pour un montant hors taxe de 158 832 €. Etudes et travaux annexes inclus, le budget de cette opération se monte à 180 000 € HT, en espérant entre 25 et 45 % de subvention de l'Etat.

Afin de pouvoir terminer les travaux (hors plantations) pour la rentrée scolaire, ceux-ci **débuteront le 26 juin**. Seule la partie arrière du parking sera accessible par la rue du Canal. La sortie vers le feu côté mairie subsistera le plus longtemps possible.

- Les travaux d'assainissement réalisés par PMA dans le secteur du stade sont achevés.
- Le cheminement cyclable reliant la Petite Hollande à la véloroute, acté par PMA est en phase de réalisation. Les travaux de voirie pour le tronçon de départementale entre le giratoire Sud (sous le bois) et la rue de la Crue devraient être réalisés cet été, le reste du parcours ne nécessitera que du traçage au sol et de la signalisation verticale. Il est vrai que nous aurions préféré un projet plus substantiel en termes de réalisation mais l'important est d'avoir un cheminement sécurisé.
- Désireux d'implanter un kiosque avec tables et bancs vers le pont levis pour abriter les promeneurs de la véloroute, et, après le refus de subvention de l'Etat, une subvention est demandée au Département afin de pouvoir réaliser ce projet estimé à 12 530 € Hors Taxes.

VIE ASSOCIATIVE

Suite à l'élaboration du budget, le Conseil Municipal a répondu aux demandes de subvention des associations :

Anciens combattants :	1 000 €
Amicale des pompiers :	350 €
Comité des fêtes :	296 €
Olympique de Courcelles :	3 000 €
Plaisirs mains :	250 €

Le club de l'Age d'Or a décliné toute subvention et nous le remercions.

L'Olympique de Courcelles a recruté de nouveaux animateurs afin de faire revenir les enfants à Courcelles et regonfler les effectifs. Afin de minimiser le coût de l'équipement des enfants, le club propose de récupérer tout équipement qui dort dans vos placards et en particulier les vieilles chaussures de foot afin de récupérer les crampons souvent réutilisables.

Le dépôt peut se faire en mairie ou auprès des dirigeants du club.

INFORMATION DIVERSES

Afin de mettre à jour la cartographie de l'Agglomération, un bimoteur survolera le territoire à basse altitude aux environs du 21 juin selon la météo.

REGLEMENTATION SUR LE BRUIT

Nuisances sonores : Arrêté préfectoral n°2005 1904 01841 du 19 avril 2005

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h30
- les dimanches et jours fériés : de 10 à 12h

Activités industrielles (Chantiers)

Les travaux bruyants, chantiers de travaux publics ou privés, réalisés sur et sous la voie publique, dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air sont interdits :

- tous les jours de la semaine de 20h à 7h et de 12h30 à 13h30
- toute la journée des dimanches et jours fériés, à l'exception des interventions d'utilité publique en urgence (tels que les dépannages), qui dans ce cas, devront être signalées à l'autorité municipale.

CALENDRIER

- 18 juin : célébration du 83ème anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940
- 1^{er} juillet : fête du village
- 13 juillet : cérémonie du 14 juillet

INFORMATIONS UTILES

- **Cartes d'identité et passeports** : Pré-inscription à faire en ligne sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) puis prise de rendez-vous dans une mairie habilitée (Audincourt, Baume-les Dames, Besançon, Etupes, Grand-Charmont, Hérimoncourt, L'Isle-sur-le-Doubs, Montbéliard ou Valentigney).
- **Problèmes sur le réseau d'eau** : s'adresser à Eau du Pays de Montbéliard (SEPM)
- **Problèmes sur le réseau d'assainissement** : s'adresser à PMA 03 81 31 88 88
- **Ordures ménagères** : problèmes avec le ramassage, la perte ou le vol de votre poubelle, ramassage encombrants, accès aux déchetteries, s'adresser à PMA 03 81 31 84 99
- **Dépôts sauvages et animaux errants** : le signaler en mairie qui demande l'intervention de la brigade communautaire de PMA
- **Troubles à l'ordre public** (bruits, voisinage) : s'adresser à la Gendarmerie de Bavans 03 81 92 69 20



Retrouvez toutes les actualités de votre commune sur Facebook

<https://www.facebook.com/Bien-vivre-à-Courcelles-les-Montbéliard>

La fête du village !

Le 1er juillet 2023

De 10h00 à 18h00

Au stade de Courcelles-lès-Montbéliard

A l'occasion de cette manifestation, nous vous proposons de précommander votre repas afin de limiter la file d'attente

NOM et PRENOM _____

Tickets	Prix à l'unité	Quantité souhaitée	TOTAL
Part de gâteau	0,50€		
Hot dog	3€		
Sandwich avec 1 merguez	3€		
Sandwich avec 1 saucisse	3€		
Frites	2€		
Boisson fraîche 33cl Coca / Ice Tea	2€		
Eau 50 cl	1€		
Café	0,50€		
Bière pression 33cl	3€		
		TOTAL GLOBAL	

Signature :

Possibilité de racheter des tickets sur place.

A rendre en mairie accompagné du règlement en liquide ou par chèque à l'ordre du « Comité des fêtes ».